

CONVOCAION - EXAMEN L.AS (hors aménagement d'études)

le 22 novembre 2024

Faculté de médecine de TOURS
DFM Université d'Orléans
Service scolarité Examens

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 1er semestre selon le déroulement ci-après :

UE	DISCIPLINE	DATE	LIEUX	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE
Module 3	Option Santé L.AS1/2/3	Samedi 14 décembre 2024	Amphis Pothier, Erasme, Veil, Jousse UFR DEG Université d'ORLEANS	09h15	10h00	1h30	11h30

LIEU D'EXAMEN : Amphis DEG, Université d'Orléans, rue de Blois (vous référer au listing de placement)

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES SALLES DE COMPOSITION :

Les étudiants sont répartis selon un n° de place.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez les portes d'entrée des salles, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

Les mouvements aux toilettes (hors épreuves) et les sorties définitives seront interdits.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves



Le Directeur du DFM Orléans
Éric DUVERGER

**CONVOCATION - EXAMEN L.AS
(avec aménagement d'études)**

le 22 novembre 2024

Faculté de médecine de TOURS
DFM Université d'Orléans
Service scolarité Examens

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 1er semestre selon le déroulement ci-après :

UE	DISCIPLINE	DATE	LIEUX	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE	Durée 1/3 temps	Fin 1/3 temps
Module 3	Option Santé L.AS1/2/3	Samedi 14 décembre 2024	Salle B004 Bat. B UFR DEG Université d'ORLEANS	09h15	10h00	1h30	11h30	30mn	12h00

LIEU D'EXAMEN : Salle B004 Bâtiment B, UFR DEG, Université d'Orléans, rue de Blois

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES SALLES DE COMPOSITION :

Les étudiants sont répartis selon un n° de place.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez les portes d'entrée des salles, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

Les mouvements aux toilettes (hors épreuves) et les sorties définitives seront interdits.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves



Le Directeur du DFM Orléans
Éric DUVERGER